

Anonyme ; Boesset ?
DOMINE SALVUM FAC REGEM
[Paris, Bibliothèque nationale de France, Rés. Vma ms 571, n° d.209]

© Jean Duron, 2020,
Centre de musique baroque de Versailles

ATTRIBUTION

Ce motet est anonyme. L'attribution à Boesset père ou fils (voir Peter Bennett ci-dessous) est possible, mais incertaine, un autre compositeur ayant pu arranger ce *Domine salvum* (Deslauriers, n° d.2) pour son propre usage (voir DOSSIER ATTRIBUTIONS).

SOURCES

Anonyme, [sans titre], dans *Recueil Deslauriers* (n° d.209), partition, ms, 352 x 220 mm, f. 175-175^v, F-Pn/ Rés Vma ms 571

(2^e et 3^e systèmes du f. 175 ; 1^{er} système du f. 175^v)

NOTES SUR LES SOURCES

Ce motet à cinq parties est un arrangement du *Domine salvum* de Boesset (Deslauriers, d.2), à quatre parties et basse continue. Outre le changement du nombre de parties, celui de la couleur vocale (présence ici de trois parties pour voix d'hommes) et donc des rapports harmoniques et de la texture contrapuntique, certaines sections ont été recomposées : allongement des mes. 9-11 de Boesset (voir mes. 9-12 du présent motet), nouvelle partie de *dessus* (mes. 13-15), refonte entière de la section suivante (mes. 15-19), remaniement et ajout d'une cinquième partie aux mes. 25-29). Par ailleurs, dans les sections sans basse vocale, la basse continue a fait l'objet de retouches importantes : voir mes. 1, 19-20.

Le dessin des clés de *sol*, celui de certaines lettres comme 'q' sont différents d'un motet à l'autre. Néanmoins l'écriture de la musique, celle du texte et la graphie de certains gestes automatiques (guidons, clés *d'ut* et de *fa*) sont très proches. Il n'est donc pas impossible que ces deux pièces aient été copiées par le même musicien à des périodes différentes de sa vie (voir DOSSIER COPISTES).

La copie de ce motet d.209 est particulièrement lacunaire en ce qui concerne le texte.

DATATION – PROVENANCE

Aucun élément factuel ne permet de dater cette pièce pour laquelle aucune autre concordance n'a été établie.

UTILISATION LITURGIQUE

Tous les temps. Pour le roi.

EFFECTIFS – DISPOSITION – INTERPRÉTATIONS

sol2,sol2,ut2,ut3,fa3 / bc

Ce motet est composé pour un chœur à cinq parties composé de deux parties pour voix d'enfant, accompagnées par trois pupitres de voix d'hommes : *haute-contre*, *taille* et *basse*, le tout étant soutenu par une basse continue.

NOTES SUR LE TEXTE

Prière pour le roi. Psaume 19, V. 11.

TEXTE & TRADUCTION

Domine salvum fac regem et exaudi nos in die : qua
invocaverimus te.

*Seigneur, sauve le Roy : et nous exauce au jour que nous
t'invoquerons.*

(traduction : Renaud de Beaune, archevêque de
Bourges, *Les CL. Pseaumes de David, latins et
françois*, dernière édition revue et corrigée,
Paris, Gabriel et Nicolas Clopejau, 1648, p. 3)

ÉDITION MODERNE

Antoine Boessel, *Sacred Music, Part 1 : Motets and Hymns*, ed. Peter Bennett, Middleton (WI), A-R Editions, 2010,
p. 44-47.